

Les ateliers de jeux en forêt Informations et règlement 2025

Description

L'Association Bulles de Nature a pour but d'offrir aux enfants du temps et de l'espace pour aller à la rencontre de la nature en jouant, en contemplant, en découvrant, en comprenant son fonctionnement et en créant à partir de ses éléments.

Les expériences dans la nature sont source de bien-être et de santé. La forêt offre en effet un espace naturel où les enfants peuvent bouger librement, élargir leurs connaissances et s'épanouir pleinement. En vivant la forêt par les sens, en s'émerveillant de ses trésors, les enfants ont l'occasion de développer avec elle une relation profonde, ainsi que de réaliser son importance.

Durant les sorties, les enfants pourront s'amuser en forêt, se rencontrer, bouger, apprendre à connaître la forêt et ses habitants, inventer des activités, rêver, construire de leurs mains, créer tout un peuple des bois ou encore peindre avec des matériaux et pigments naturels.

Animatrices

Christèle Pugin a travaillé pendant près de 20 ans comme éducatrice auprès d'enfants en situation de handicap. Elle adore être en forêt et y a souvent vu les enfants s'éveiller, s'apaiser, s'épanouir au rythme des arbres et des saisons. Portée par ce lien profond avec le vivant, elle s'est formée en 2016 à l'animation en nature puis en 2023 à l'herboristerie consciente. Elle a beaucoup de plaisir à explorer avec les enfants les trésors de Dame Nature, à s'émerveiller de ses beautés et de ses mystères et à apprendre d'elle. Renouer avec la nature c'est aussi semer les graines d'un monde plus doux, plus vrai, plus solidaire.

Cristina Brun a grandi sur les berges du Lac Titicaca. La nature, les gens et la vie au Pérou ont laissé sur elle une forte impression. Depuis sa venue en Suisse elle a travaillé auprès de personnes en situation de handicap, d'adolescents en difficulté et de jeunes enfants, avec pour cadre de référence la pédagogie Steiner et l'anthroposophie. A la naissance de sa fille, Uma, elle quitte la garderie de Château d'Oex après avoir achevé une formation en éducation à

l'environnement par la nature (CAS EEN). Retrouver le lien avec la nature lui semble primordial sur notre chemin d'êtres humains.

Sarah Meyer travaille depuis 4 ans dans le domaine socio-éducatif. Après 2 ans en école spécialisée, elle s'est dirigée vers l'aide à domicile, puis en crèche comme aide à l'intégration et auxiliaire. Elle a deux enfants, un garçon de 12 ans et une fillette de 8 ans. Animée par un fort désir de transmettre ses valeurs tel que le respect de soi, des autres et de la nature, elle s'engage pleinement dans l'accompagnement des enfants. Partager, s'émerveiller, créer et rire font partie de ses moments préférés!

Sylvie Romanens est maman d'un garçon de 11 ans et d'une fille de 7 ans. Après 20 ans en tant qu'assistante en pharmacie, elle a choisi de se réorienter vers la petite enfance. Elle a suivi la formation d'animatrice de groupe de jeux, et se forme actuellement à l'animation en forêt, afin de proposer aux enfants des expériences enrichissantes au contact de la nature qu'elle affectionne énormément. Aujourd'hui, elle travaille comme accueillante de jour et en école maternelle. Des univers dans lesquels elle a à cœur de s'engager au service du bien-être des plus petits.

Dates et horaires des ateliers

Pour les enfants de 2 ans et demi à 6 ans, les sorties ont lieu un ou deux samedis par mois (premier et troisième) de 9h à 12h et chaque jeudi et/ou mardi, de 8h30 à 11h, excepté durant certaines vacances scolaires (la deuxième d'octobre, les deux de fin d'année, la première de Pâques, les deux dernières de juillet et les trois premières d'août).

Pour leur première visite, les enfants peuvent être accompagnés de leurs parents de manière à se familiariser en toute confiance avec le lieu et les personnes présentes.

Christèle organise aussi sur demande des anniversaires en forêt, des chasses aux trésors, des animations dans le jardin, des sorties à thèmes, des courses d'école. Le lieu et les activités sont discutés avec la personne intéressée.

Formalités d'inscription, tarifs

Pour les groupes de jeux en forêt, les inscriptions se font par téléphone ou par messagerie auprès de Christèle. Vous recevez ensuite le présent règlement avec la fiche d'informations personnelles à compléter pour la première sortie. Merci! La régularité du contact avec la nature a un vrai impact sur le développement de l'enfant et sur la cohésion et la dynamique du groupe ; aussi, la fréquentation du/des groupes de jeux est fixée de façon régulière pour toute l'année scolaire. Les dates auxquelles l'enfant est attendu en forêt sont mentionnées dans un calendrier établi par l'Association et transmis par mail ou papier aux parents. Pour compenser les éventuelles absences des enfants, nous offrons la possibilité de rattrapages sur un autre groupe. Les rattrapages sont à demander aux animatrices ; ils sont prioritairement accordés aux enfants qui ont été malades au moment d'une sortie.

Les ateliers ont lieu avec un minimum de 5 enfants et un maximum de 12. Si, pour des raisons de santé ou de sécurité, une sortie ne peut se faire, elle sera reportée, dans la mesure du possible, sur une période de vacances ou un férié.

Pour participer aux ateliers, les familles doivent être membres de l'Association Bulles de Nature et s'acquitter d'une cotisation annuelle de 40frs. Chaque enfant se voit attribuer un « Passeport Nature » payable sur le CCP de l'Association au moment de l'inscription. Le tarif pour les groupes hebdomadaires est de 25frs par sortie. Le tarif pour les samedis est de 30frs par sortie. Le prix est dû même si l'enfant est absent pour cause de maladie ou de vacances.

Le paiement de l'abonnement annuel est à effectuer dans les 10 jours, dès la date de facture. Des paiements échelonnés peuvent être demandés si besoin.

Si vous ne souhaitez pas reconduire l'inscription ou désinscrire votre enfant avant la fin de l'année, vous devez faire une annonce écrite par courrier ou mail à Christèle, le plus tôt possible, mais au plus tard un mois à l'avance pour la fin du mois suivant. En cas de non-respect du délai de résiliation, une dédite d'un mois (4 sorties) est facturée.

Si un enfant présente de grandes difficultés d'adaptation, nous nous réservons le droit d'aménager sa prise en charge ou de mettre un terme au contrat dans les plus brefs délais.

Pour les animations sur demande, le tarif est de 100frs pour 3 heures de jeux en forêt avec un maximum de 10 enfants. Si le groupe doit être plus grand et exiger la présence des deux animatrices, le tarif augmente. Les contacts se font par téléphone, mail ou de personne à personne. Christèle se déplace volontiers dans la région de Bulle, vers la forêt la plus proche du domicile de ou des enfants.

Responsabilité

Nous vous rendons attentifs à la présence de tiques en forêt. Afin de limiter les risques de piqûres, nous vous conseillons d'habiller votre enfant de manière à ce que bras et jambes soient couverts et de mettre les pantalons dans les

chaussettes (même par temps chaud). L'application d'un produit anti-tiques sur les habits est recommandée. Les parents sont responsables du contrôle de la peau de leur enfant en rentrant à la maison après l'atelier. Si vous constatez une piqure de tique, nous vous conseillons d'appeler votre pédiatre.

Merci de nous avertir si vous ne venez pas chercher personnellement votre enfant après l'atelier et de nous communiquer un numéro de téléphone auquel vous êtes joignable en cas d'urgence.

Merci aussi de nous informer de toute maladie, allergie affectant votre enfant et des mesures à prendre le cas échéant.

Toute sortie en forêt comporte des risques. A ce titre, l'Association Bulles de Nature, les propriétaires de la forêt et le service forestier se dégagent de toutes responsabilités en cas d'accidents liés à des chutes de branches ou d'arbres, liés aux intempéries, ou en cas de blessures le long du chemin.

Assurances

Les assurances RC et accident de l'enfant restent à la charge des parents. En cas d'urgence, les frais d'ambulance sont à la charge des parents.

Matériel et habillement

Pour le confort de votre enfant, pensez à le munir de bonnes chaussures, de vêtements peu dommages et adaptés à la météo, et de le badigeonner de crème solaire si nécessaire.

Équipement d'été: pantalons longs légers/leggings; pull léger à manches longues; bonnes chaussures - les chaussures de montagne conviennent bien par temps sec, mais ne permettent pas le jeu dans l'eau ou la traversée d'un ruisseau; les bottes en plastique sont moins confortables pour sauter et grimper, mais très utiles en cas de pluie; casquette.

Équipement d'hiver: sous-vêtements de ski, laine et fourrure polaire gardent une chaleur optimale. Il est important que les reins soient bien protégés. Pendant les saisons froides et humides, mettez des bottes en caoutchouc fourrés ou bien des chaussures chaudes avec un bon profil et des vêtements de ski. Même pendant les jours froids et secs d'hiver, nous préconisons des vêtements imperméables. Préférez les leggings aux collants pour permettre de changer uniquement les chaussettes. Attention au "principe de l'oignon": plusieurs couches légères chauffent mieux qu'une seule épaisse! Vérifiez que les couches soient assez amples pour que le sang puisse bien circuler dans le corps, surtout

vers les pieds. Ne pas oublier l'indispensable bonnet chaud! Les pertes de chaleur les plus importantes se font par la tête.

Dans le sac à dos: une boisson (chaude en hiver); un petit goûter; un sac plastique avec des vêtements de rechange (si nécessaire); en hiver des chaussettes, une deuxième paire de gants et un caleçon long; un survêtement contre la pluie (selon prévisions météo).

Nous déclinons toute responsabilité en cas d'endommagement ou de perte de matériel.

Conditions météo extrêmes

En générale, les ateliers ont lieu par tous les temps. En cas de météo très défavorable (vent, orage), les ateliers sont annulés ou alors déplacés à la petite cabane du stand de tir. L'information est communiquée par sms la veille au soir ou en tout début de matinée.

<u>Informations</u> personnelles

Pour pouvoir garantir un accompagnement prévoyant et sécurisé de votre enfant, nous vous prions de compléter le document ci-après et de nous le remettre lors de notre première rencontre. Au plaisir de faire votre connaissance!

Informations personnelles de l'enfant (ces informations restent confidentielles)

| Nom et prénom de l'enfant: |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Date de naissance de l'enfant: |
| Nom de la personne responsable de l'enfant: |
| Adresse mail: |
| Numéros en cas d'urgence: |
| Privé: |
| Portable: |
| Bureau: |
| Votre enfant a-t-il des allergies? lesquelles? |
| Votre enfant a-t-il des maladies? |
| Votre enfant prend-il des médicaments? |
| Votre enfant a-t-il des peurs particulières? |
| Votre enfant porte-t-il des couches? |
| |
| Êtes-vous d'accord avec les conditions suivantes (tracez ce qui ne convient pas): |
| Des photos de mon enfant peuvent être publiées sans le nom de l'enfant Mon enfant a une assurance RC et une assurance contre les accidents Toute sortie en forêt comporte des risques, même si des contrôles réguliers sont effectués. J'en suis conscient(e) et je l'accepte J'ai pris connaissance du règlement et je l'accepte J'autorise les animatrices à donner à mon enfant des granules homéopathiques en cas de chute, blessure ou autre |
| Lieu et date: Signature: |